



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-855-983-1808

Courriel de soumission : soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

RÉVISION 001 À UNE INVITATION À SOUMISSIONNER

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Réparation des dommages causés par les inondations de l'autoroute 19 – Parc national du Mont-Riding	
N° de l'invitation : 5P468-22-0080/A	Date : 25 août 2022
N° de modification : 002	
N° de référence du client : N/A	
N° de référence de SEAG : PW-22-01003728	

L'invitation prend fin : À : 14 h Le : 30 août 2022	Fuseau horaire : CDT
--	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Ken Lacanilao	
N° de téléphone : (587) 832-1894	N° de télécopieur : (855) 983-1808
Courriel : kenneth.lacanilao@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P468-22-0080/A

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Ken Lacanilao

Ver.02.08.21

N° de référence du client :
N/A

Titre :
Réparation des dommages causés par les inondations de l'autoroute 19 – Parc national du Mont-Riding

Modification 002

Par exemple, cet amendement vise à répondre aux questions des soumissionnaires et à apporter des changements aux spécifications.

A. Questions et réponses

- Q1.** Lors de projets précédents, le parc national du Mont-Riding nous a permis de disposer des déchets d'excavation au niveau du sentier Grey Owl. Pouvez-vous confirmer que cela ne sera pas autorisé?
- R1.** Il est confirmé que l'élimination des déchets d'excavation dans la fosse Grey Owl n'est pas autorisée. La fosse Grey Owl a été déclassée et n'est plus un lieu d'élimination.
- Q2.** Pourriez-vous confirmer si la pierre concassée de 50 mm et moins et la pierre granulaire de 25 mm et moins (100 % concassée) seraient une solution de rechange acceptable au calcaire?
- R2.** Voir les modifications ci-dessous apportées à la section 32 15 40 - Crushed Stone Surfacing part 2.1.1 Materials.
- Q3.** Pourriez-vous fournir plus de renseignements concernant la modification 1, "Clause 4.1.2.9 - Rural municipalities within parkland district have interest for the bid item 2 type D Material"?
- A3.** Voir les modifications ci-dessous apportées à la section 01 11 00 Summary of Work part 4.1.2 Project Location.

B. Modification du dossier d'appel d'offres ou de la demande de soumissions

Dans : **SPECS (IFT)_Hwy 19.pdf**
Section : **01 11 00 Summary of Work**
Partie : **4.1.2 Project Location**

Ajouter : .9 Rural Municipalities within the Parkland district have interest for the bid Item 2 Type D material. **Les municipalités rurales de McCreary accepteront jusqu'à 5 000 verges cubes de remblai, livrées aux terrains d'élimination des déchets, au hangar des niveleuses et à quelques autres endroits entre la ville et la route provinciale 19. Les municipalités rurales de Rosedale sont intéressées par le remblai restant, notamment à la décharge à l'est de Kelwood. Les distances de transport sont comprises dans un rayon de 20 km à partir du poste d'entrée Est du parc.**

Dans: **SPECS (IFT)_Hwy 19.pdf**
Section: **32 15 40 - Crushed Stone Surfacing**
Partie: **2.1.1 Materials**

Supprimer: .1 Crushed Rock, 50mm Minus (Limestone):

Remplacer par: .1 Crushed Rock, 50mm Minus (Limestone), **50 mm Minus (100% crushed), or Approved Equal.**

Dans: **SPECS (IFT)_Hwy 19.pdf**
Section: **32 15 40 - Crushed Stone Surfacing**
Partie: **2.1.2 Materials**

Supprimer: .2 Crushed Rock, 25mm Minus (Limestone):

Remplacer par: .2 Crushed Rock, 25mm Minus (Limestone), **25 mm Minus (100% crushed), or Approved Equal.**

N° de l'invitation :
5P468-22-0080/A

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Ken Lacanilao

Ver.02.08.21

N° de référence du client :
N/A

Titre :
Réparation des dommages causés par les inondations de l'autoroute 19 – Parc
national du Mont-Riding

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DE MEURENT INCHANGÉES.